INFOLETTRE MARS 2025

ACTION AUTONOMIE

LE COLLECTIF POUR LA DÉFENSE DES DROITS EN SANTÉ MENTALE DE MONTRÉAL

NOUVELLES D'ACTION AUTONOMIE

NOUS SOMMES HEUREUX DE NOUS ASSOCIER À PUBLICITÉ SAUVAGE POUR FAIRE CONNAÎTRE L'ACTION COLLECTIVE!

Comme vous le savez, les personnes ayant été en garde préventive plus de 72 heures sans passer devant la Cour pourraient être admissibles à une indemnité financière. Afin de joindre les personnes concernées, nous avons choisi de diffuser cette information le plus largement possible dans Montréal grâce à Publicité Sauvage.

Cette campagne d'affichage se déroulera d'avril à juillet, avec des affiches visibles un peu partout à Montréal. Gardez l'œil ouvert! Vous les croiserez peut-être au détour d'une rue sur les grandes palissades.

➢ **Pour faire une réclamation vous pouvez :**

- Aller sur le site de Proactio : https://proactio.ca/action-collective/garde-preventive-plus-72-heures/
- Imprimer le formulaire, le remplir à la main et l'envoyer par fax ou par la poste.
- Si vous avez des questions, vous pouvez nous contacter au 514 525-5060 ou nous écrire lecollectif@actionautonomie.qc.ca

Par ailleurs, c'est le temps de voter pour les prix Orange et Citron de l'AGIDD-SMQ. Parmi les trois finalistes au prix Orange, qui souligne une contribution positive en santé mentale, se trouve **Me Patrick Martin-Ménard**. Son engagement a été essentiel dans la défense des droits des personnes touchées pas la garde préventive en portant la cause de l'action collective entreprise par nous à Action Autonomie.

Nous en profitons pour exprimer toute notre reconnaissance pour son travail et son dévouement. C'est un privilège de collaborer avec lui dans cette lutte pour le respect des droits. Nous vous invitons à voter en grand nombre.

Pour voter :

LES PRIX ORANGE ET CITRON 2025 : LES VOTES SONT OUVERTS - AGIDD-SMQ

RETOUR SUR NOTRE TOUTE PREMIÈRE FÊTE DE LA RECONNAISSANCE!

Nous avons tenu notre première Fête de la reconnaissance le jeudi 20 mars dernier. Nous tenions à souligner l'implication des membres d'Action Autonomie. Cette activité avait pour but de remercier celles et ceux qui, par leur engagement actif, font vivre notre organisme.

Pourquoi cette reconnaissance? Nous sommes un organisme en action communautaire autonome (ACA) et l'implication des membres est au cœur de notre ADN. Sans elle, Action Autonomie ne serait pas ce qu'il est.

Il est essentiel de distinguer participation et implication : la **participation** c'est prendre part à nos activités, assister à des rencontres, s'informer, soutenir nos actions, notamment.

L'implication, c'est aller plus loin en s'engageant dans nos comités ou des mobilisations, en contribuant aux décisions, en offrant du temps pour l'organisation d'activités, notamment. C'est cette implication que nous avons voulu reconnaître lors de cette fête. Cette première fête de la reconnaissance nous a permis de remercier celles et ceux qui, en respectant leurs capacités, sont avec nous pour faire avancer la cause de la défense des droits en santé mentale.

RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À ACTION AUTONOMIE - MEMBERSHIP

C'est le moment de **renouveler votre adhésion** à Action Autonomie si vous souhaitez continuer à faire partie de notre collectif et, notamment, **exercer votre droit de vote à l'assemblée générale annuelle**, qui se tiendra le **mercredi 11 juin 2025**.

Vous recevrez bientôt toutes les informations nécessaires pour procéder au renouvellement.

Voici un rappel de quelques-uns des engagements attendus des membres :

1.J'adhère à l'ADN d'Action Autonomie.

2. Je traite les autres avec respect en tout temps.

3. J'exprime mes opinions respectueusement tout en acceptant celles des autres.

4. Je respecte les consignes de participation aux activités :

    a. Je confirme ma présence

    b. J'avise à l'avance si je ne peux pas me présenter

    c. Je respecte les tours de parole

    d. Je participe au rangement après l'activité

Une activité d'accueil pour les nouveaux membres
Bientôt nous serons prêts pour offrir notre activité d'accueil spécialement destinée aux nouvelles personnes qui sont nouvellement membres. Ce sera une belle occasion d'en apprendre davantage sur notre mission, nos actions et les différentes manières de s'impliquer.

LES VALEURS D'ACTION AUTONOMIE – RÉFLEXION COLLECTIVE EN COURS

ACTIVITÉ DU 24 AVRIL ANNULÉE

Nous avions prévu une rencontre le **24 avril** pour poursuivre cette réflexion avec vous, mais celle-ci est **reportée à une date ultérieure**. Nous vous tiendrons informé·es dès qu'une nouvelle date sera fixée.

RIPOSTES – NOUVELLE PLATEFORME VIDÉO DÉDIÉE À L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME (ACA)

Quelle belle initiative! Ripostes est une nouvelle plateforme vidéo entièrement dédiée à l'action communautaire autonome (ACA). Elle met en lumière le travail des organismes engagés pour la justice sociale et la défense des droits.

Dans l'une des vidéos, notre super coordonnatrice, Diane présente l'approche d'Action Autonomie. Elle y explique comment, au-delà du soutien individuel, nous militons aussi pour des changements systémiques qui touchent l'ensemble de la société.

Pour visionner la vidéo d'Action Autonomie : https://ripostes.media/video/la-defense-des-droits-en-sante-mentale/

Pour toutes les vidéos : https://ripostes.media/

LA FAMILLE D'ACTION AUTONOMIE EST EN DEUIL

C'est avec une grande tristesse que nous vous annonçons le décès de Lucien Desmarais ainsi que celui de Nathalie Deguire.

Lucien a eu recours à l'aide médicale à mourir le 11 février dernier. Il aura été jusqu'à la toute fin un exemple de militantisme, sachant passer du « je » au « nous ».

Notre chère Nathalie, membre du conseil d'administration depuis plusieurs années, nous a quittés subitement le 22 mars. Ce fut un choc pour les membres du conseil d'administration et l'équipe d'Action Autonomie. Elle laisse dans le deuil toutes les personnes qui l'ont connue mais surtout, son tendre époux, Frédéric Hutow, aussi membre de notre conseil d'administration. Il n'y a pas de mot pour souligner notre peine. Qu'elle repose en paix.

Nous partageons notre peine avec leurs proches. Leur mémoire restera vivante au sein de notre organisme.

NOUVELLES EN SANTÉ MENTALE

APPEL DE TEXTES – MOIS DE LA PAROLE COLLECTIVE EN SANTÉ MENTALE

Dans le cadre de la 5e édition du Mois de la parole collective en santé mentale, qui se tiendra du 2 au 30 septembre 2025, un journal sera publié sous le thème « Notre pouvoir d'agir ». Si vous êtes une personne utilisatrice de services en santé mentale et que l'inspiration s'empare de vous, nous vous invitons à soumettre un texte et ainsi avoir la chance de paraître dans cette édition 2025!

Vous avez jusqu'au 16 mai 2025 pour participer.

Tous les détails sont sur la page Facebook :
https://www.facebook.com/100064781286363/posts/1084826537020046/?_rdr

AGIDD-SMQ : https://www.agidd.org/

PARTICIPATION À UN PROJET DE RECHERCHE

Le Projet PAX a pour objectif d'établir un portrait de l'utilisation des mesures de contrôle (isolement/contention) auprès des personnes présentant un problème de santé mentale en milieu institutionnel québécois, en identifiant les relations entre les différentes caractéristiques liées aux patients, aux intervenants et à l'environnement thérapeutique. Ils cherchent également à identifier les enjeux spécifiques reliés à ces pratiques selon les personnes impliquées.

Vous êtes invités à participer à une entrevue de groupe en ligne, comprenant entre 5 et 8 participants afin de connaître votre point de vue lié à l'utilisation des mesures de contrôle. Le temps requis pour compléter l'entrevue est d'environ 60 à 75 minutes.

Une indemnité compensatoire sera remise à toutes les personnes participantes qui auront complété l'entrevue de groupe.

Pour plus de renseignements :
Contacter Mathieu Dostie (514) 267-2028 - mathieu.dostie.cemtl@ssss.gouv.qc.ca
Chercheuse principale: Marie-Hélène Goulet, inf. Ph.D

* Vous pouvez en tout temps vous désabonner en nous contactant, soit par courriel à igagnon@actionautonomie.qc.ca ou par téléphone au 514 525-5060.